Cahier spécial réalisé en partenariat avec les Rubans du développement durable

Environnement MAGAZINE

Octobre 2007 www.environnement-online.com

Sommaire

■ Démarche globale de développement durable

■ Lutte contre le changement climatique

Rubans du développement durable

Onze collectivités locales s'engagent

Partout en France, de nombreuses collectivités territoriales, véritables laboratoires du développement durable, inventent une nouvelle manière de faire de la politique. En 2007, les Rubans du développement durable ont primé onze d'entre elles pour leurs projets remarquables d'audace et de pertinence.

Maires de grandes villes

AMF Association des Maires de France

Comité 21

DEXIA

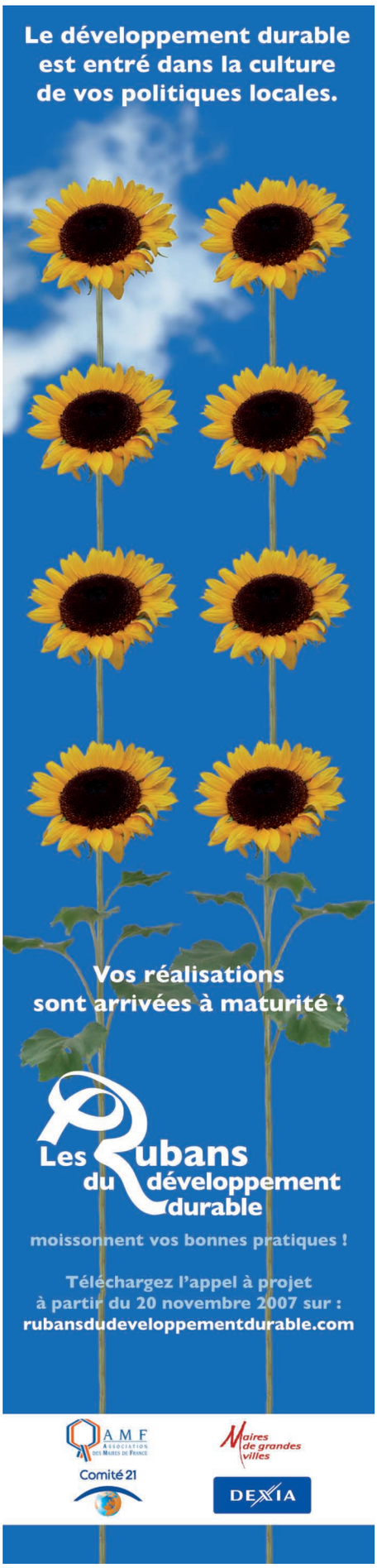

Souffle d'innovation et regain d'énergie pour les collectivités locales

À la fois employeuses, donneuses d'ordres, aménageuses et animatrices du territoire, les collectivités locales ont un rôle privilégié à jouer dans la mise en œuvre du développement durable. Aussi, quand certaines se distinguent par leur capacité d'innovation ou par la qualité de leurs politiques, il est utile autant que légitime de les mettre à l'honneur.

À l'initiative de Dexia, en partenariat avec le Comité 21, l'Association des maires de France et l'Association des maires de grandes villes de France, les Rubans du développement durable identifient et valorisent depuis 2003 ces démarches exemplaires.

Un jury, composé des partenaires de l'opération et d'experts et présidé depuis 2006 par Jean-Marie Pelt, président de l'Institut européen d'écologie (voir page 3), examine les candidatures (elles furent 64 en 2007), pour en retenir les meilleures.

Parce que le développement durable des territoires est l'affaire de toutes les collectivités, de nouveaux partenaires les représentant rejoindront en 2008 le jury des Rubans : l'Assemblée des départements de France (ADF), l'Association des petites villes de France (APVF) et l'Association « Notre Village ». Cette initiative française est en cours de reproduction dans d'autres pays d'Europe.

Premier bilan

En cinq années d'existence, 52 collectivités ont été « enrubannées ». Se sont portées candidates essentiellement des communes (de toutes tailles), mais aussi des groupements de communes, échelle à laquelle les initiatives de développement durable démultiplient leur efficacité. Peu de départements, régions et parcs naturels régionaux ont postulé aux Rubans. Pourtant, ces acteurs ne sont pas en reste dans la conduite de politiques territoriales de développement durable.

Les projets récompensés sont significatifs de l'avancée des politiques locales en faveur du développement durable : des actions éparses en 2003 (HQE, biodiversité, etc.), des politiques intégrées et globales en 2007 (Agenda 21, plan climat, etc.). Mais si le savoir-faire des collectivités locales s'approfondit, le « faire-savoir » de leurs réalisations est souvent insuffisant, au détriment notamment de la reproductibilité des initiatives.

C'est ainsi que les Rubans offrent un gain de crédibilité et un regain d'énergie aux collectivités lauréates. À Drom, commune de 180 habitants qui a entrepris la réhabilitation de son presbytère en deux logements locatifs avec chaufferie automatique au bois déchiqueté, la distinction obtenue en 2006 a été une véritable aubaine, témoigne le maire, Daniel Brochier : confiance renforcée auprès de ses partenaires, obtention de nouveaux financements… Et ce n'est pas la bourrasque de vent qui a renversé le trophée exposé lors d'une fête donnée en son honneur qui arrêtera la commune dans son élan.

Les partenaires fondateurs des Rubans

➤ Association des maires de France
Composée de près de 36 000 membres, l'AMF soutient le développement durable comme enjeu dans la préparation des stratégies locales. Elle s'associe à la campagne de sensibilisation des élus locaux organisée par le Comité 21 et fédère les bonnes pratiques des communes sous la forme d'une charte des maires pour l'environnement. www.amf.asso.fr

➤ Association des maires de grandes villes de France
L'AMGVF regroupe 95 métropoles de plus de 100 000 habitants. Elle appuie ses membres dans la mise en place de politiques territoriales qui prennent en compte les impératifs du développement durable. Dans ce cadre, le développement urbain durable est au cœur de la VIIe Conférence des villes du 13 septembre 2007. www.grandesvilles.org

➤ Comité 21
L'ancrage du développement durable dans les territoires est l'un des quatre axes directeurs de l'action du Comité 21. Ce réseau de 380 adhérents fonde son action sur le partenariat pluri-acteurs et sur la mise en œuvre opérationnelle des Agenda 21. Le portail www.agenda21france.org qu'il anime recense aujourd'hui près de 250 collectivités locales engagées dans la démarche.

➤ Dexia
Premier partenaire financier du secteur public local, Dexia encourage en France le développement durable des territoires : financement des énergies renouvelables, des équipements collectifs contribuant aux économies d'énergie, développement de produits et services environnementaux et sociaux, sensibilisation des collectivités locales et diffusion de leurs meilleures pratiques. www.dexia-clf.fr

Rééquilibrer le climat

Les collectivités locales sont l'indispensable maillon de base pour l'émergence d'une nouvelle civilisation.

Des bulletins d'alerte orange, voire rouge, ont été donnés tout au long de cette année par les spécialistes du Groupe international des experts sur le climat (Giec). Le réchauffement climatique est de plus en plus préoccupant. Comme chacun peut s'en apercevoir en subissant les caprices d'une météo de plus en plus erratique où les événements météorologiques graves se multiplient, nous sommes déjà dans une situation d'urgence où une mobilisation générale s'impose.

Pas étonnant dans ces conditions que les collectivités concourant pour l'obtention d'un Ruban du développement durable soient plus nombreuses et que leur engagement soit, d'année en année, plus résolu. On passe désormais du stade des projets et des bonnes intentions à celui des réalisations concrètes, dûment évaluées par ceux qui les mettent en œuvre, comme à Pantin, à Toulouse ou à la Communauté Angers Loire Métropole. D'autres expérimentent une gouvernance selon les principes encore balbutiants de la démocratie participative, comme à Saint-Paul de la Réunion ou à Toulouse. D'autres encore sonnent une mobilisation générale pour le réveil de territoires sinistrés par une crise industrielle minière majeure, c'est le cas de Fresnes, en Escaut. Le syndicat d'aménagement du Trièves, quant à lui, passe allégrement d'un territoire dortoir tout proche de Grenoble à une entité écologiquement dynamique par des actions touchant tous les secteurs de l'écologie.

Mais cette année, le concours a innové en appelant les collectivités engagées sur le changement climatique à concourir sur ce thème. Quatre d'entre elles ont été retenues. Grenoble Alpes Métropole s'est dotée d'un plan climat audacieux visant à passer à 21 % d'énergies renouvelables. Un vrai record. Strasbourg développe l'écomobilité avec un réseau de transport et de tramways particulièrement performant. Fraïsse-sur-Agoût, dans l'Hérault, fleurit ses places et ses maisons, plante des arbres et crée une chaufferie à bois. Enfin, Jonzac fait un retour aux sources… chaudes en valorisant la géothermie. Cela lui vaut bien un coup de cœur du Jury !

Toutes ces initiatives devraient contenir les effets redoutés du réchauffement, le plus important des grands déséquilibres à venir et que l'on ne peut prévenir que par des actions préventives ; il sera impossible, en raison de l'irréversibilité du phénomène, de rééquilibrer le climat.

Les Rubans du développement durable, dira-t-on, ne sont qu'une goutte d'eau dans la mer. Mais chacun sait que les petits ruisseaux font les grandes rivières et qu'un des adages favoris de l'écologie nous invite à « penser globalement, et à agir localement ».

Or, ces actions jointes à des milliers d'initiatives de par le monde sont porteuses d'espérance. Il y va des générations futures, et d'abord de celle de nos propres enfants. En ce domaine, le rôle et la responsabilité des collectivités locales sont absolument déterminants car elles sont moins soumises à la concurrence que les entreprises souvent pénalisées par les prix de revient inférieurs de concurrents moins attentifs au respect des critères sociaux et environnementaux. Maintenir leur rôle est irremplaçable.

Le développement durable est l'affaire de tous, du plus humble citoyen au plus haut responsable, pour créer de nouvelles solidarités entre les générations, entre le Sud et le Nord, entre l'homme et la nature, entre les riches et les pauvres. Lorsque les collectivités territoriales s'enracinent profondément dans les territoires, elles sont l'indispensable maillon de base pour la promotion de ce qu'on appellera sans doute un jour, au vu des ruptures et des mutations actuelles, l'émergence d'une nouvelle civilisation.

■ **Jean-Marie Pelt**

DR

Jean-Marie Pelt, président du jury des Rubans 2007 et président de l'Institut européen d'écologie.

Les autres membres du jury

DR

Fanny Demassieux
Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE)

DR

Jean-Pierre Faye
Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)

DR

Bettina Laville
Présidente d'honneur du Comité 21

DR

Valérie Martin
Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)

DR

Gilles Pennequin
Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité territoriale (DIACT)

DR

Ludovic Piron Palliser
Association des maires de grandes villes de France (AMGVF)

DR

Marc Rizzotto
Dexia

DR

Gwénola Stephan
Association des maires de France (AMF)

Démarche globale des collectivités locales en faveur du

Raccommoder, réc

Nombreuses sont les communes qui remettent sur le métier la première copie de leur Agenda 21. Elles y introduisent cette fois des indicateurs de performance, gages de pertinence et de lisibilité. Clermont-Ferrand, Toulouse, Pantin et Angers Loire Métropole affinent ces outils encore en devenir. Ailleurs, c'est le lien social et l'environnement qu'on raccommode patiemment. Le développement durable, localement, s'apparente à un travail de brodeuse.

Trièves jette des ponts entre habitat, tourisme, agriculture écologiques et pression foncière, densification des déplacements, implantations d'entreprises pour un développement maîtrisé de son territoire.

DR

Pantin
L'art du pilotage en finesse

Quand il s'agit d'environnement et de développement durable, Pantin ne lésine pas sur les ressources humaines : le service dédié, qui ne traite pourtant ni les espaces verts, ni les eaux usées, ni les déchets, est composé de six personnes, actives tant dans le domaine technique que de la sensibilisation. La concertation avec les Pantinois va bon train. Chaque automne, un comité de pilotage valide les travaux des ateliers de citoyens, qui se tiennent deux fois par an pour réévaluer les « *21 mesures pour le XXIe siècle* ». Ludivine Carlier, chargée de mission Agenda 21, estime que les indicateurs sont indispensables pour bien analyser les projets, mais « *il s'agit d'établir des indicateurs qui soient facilement renseignables, et cela n'a rien d'évident* ».

Et les projets à évaluer sont nombreux : l'utilisation systématique de la HQE pour tous les nouveaux bâtiments, la résorption progressive de l'habitat insalubre avec 5 000 logements rénovés à ce jour, l'insertion de clauses environnementales dans tous les marchés publics… Les Pantinois voient avec satisfaction leur réseau de bus s'améliorer, les espaces verts proliférer et les immeubles trop vétustes partir en poussière. Les enfants, de l'école élémentaire au collège, reçoivent une formation consistante sur tous les sujets mis en œuvre par leurs aînés : Pantin veut assurer la relève pour transmettre son engagement résolu dans le développement durable.

Syndicat d'aménagement du Trièves
S'ouvrir aux citadins

Sur ce territoire montagneux, enclos entre hautes falaises et rivière, tout proche de Grenoble, plus d'un citadin rêve de s'installer. Aussi le Trièves s'est-il engagé dans un généreux projet de territoire. Il a donné la parole aux citoyens lors de 17 réunions publiques où « *les différentes parties prenantes se sont enrichies mutuellement* », comme le relate Rodolphe Zimmermann, chargé de développement au Syndicat d'aménagement du Trièves.

Loin du tumulte et de la pollution urbaine, on y travaille sur des projets partagés d'écovillage, de maisons « bio » avec la mise en commun d'un certain nombre d'équipements, en construction bois de préférence, HQE de toute façon. Un projet de centre de formation à la construction et à la rénovation écologique est en cours. On s'évade facilement de la vallée encaissée grâce à un guichet unique qui regroupe toutes les offres de transport – covoiturage, train ou car – et propose une mobilité alternative à la voiture particulière. Mais l'intense politique culturelle y retient notre citadin plus souvent que prévu. Et il finira peut-être par quitter son emploi sur Grenoble pour créer son entreprise écologique, pourquoi pas dans la filière bois ou le tourisme durable, avec l'aide des partenaires locaux.

Au total, 43 actions soigneu-

oncilier, réinventer

sement élaborées résultent de l'implication des 29 communes. L'Agenda 21 a pour objectif de faire du Trièves tout autre chose qu'un simple territoire-dortoir ou de transit.

Saint-Paul de la Réunion
Rendre le pouvoir à la foule intelligente

Située tout à l'ouest de l'île de la Réunion, la commune de Saint-Paul qui s'étend sur 24 km² est l'une des plus grandes de France, avec une population répartie entre plusieurs villages et quartiers.

Le maire pose en préalable la participation de tous à la gestion des affaires communes : « *Notre devoir, en tant qu'élus, ce n'est plus tellement d'exercer le pouvoir, mais de le dissoudre, de le rendre aux gens, à la foule intelligente.* » Quatre livrets ont énoncé en termes clairs et de façon exhaustive l'intérêt et les mécanismes de la démocratie participative. Ils introduisent la multitude d'outils mis en place par la commune : un observatoire qui organise l'apprentissage de cette nouvelle gouvernance, un jury citoyen qui donne son avis ponctuellement, des conseils de toutes sortes, des sages, des enfants, de la vie étudiante, des acteurs économiques, mais aussi et surtout des présidents des conseils de quartier. Le budget participatif, consultant les habitants sur les principales orientations à investir par la commune, a fait l'objet d'un numéro spécial de *L'Archipel*, le magazine de Saint-Paul.

En écho aux préoccupations de la région Réunion qui souhaite tendre à l'autonomie énergétique à l'horizon 2025 en utilisant les énergies renouvelables, 383 foyers de Saint-Paul sont désormais reliés à une source d'énergie renouvelable. La mise en place de la collecte sélective par les services de nettoyage a sensibilisé 3 000 agents communaux et une déchèterie est en projet. Enfin, la sauvegarde des biens communs implique la protection des ressources et des milieux, du patrimoine et des terres agricoles.

DR

Avec ses panneaux photovoltaïques installés en 2006, dont 1 500 m² sur le toit de son centre Tram, Clermont-Ferrand est devenue la première ville photovoltaïque en France en termes de production.

Toulouse
Les citoyens assurent l'équilibre

À Toulouse, plus de 1 200 habitants ont participé aux ateliers du Congrès des citoyens durant l'année 2005. Lors du forum de clôture, un comité de suivi citoyen s'est spontanément formé, volontaire pour sélectionner, parmi les 695 propositions, les 99 actions les plus pertinentes. Marie-Ange Alet-Ricard, conseillère municipale en charge de l'Agenda 21, n'a eu qu'à superviser : « *Le groupe a travaillé bénévolement tout l'été 2006, j'étais admirative. Les citoyens se sont mobilisés au-delà de toute espérance.* »

L'Agenda 21 adopté en décembre 2006 est un modèle d'équilibre avec des buts ambitieux : 250 vélostations dans Toulouse, 5 000 nouveaux arbres chaque année, une charte de mixité sociale avec les professionnels de l'immobilier, de l'hydroélectricité, un réseau de chaleur et des projets solidaires avec quatre villes sur trois continents. Chaque fiche-actions précise les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre, les partenaires, l'échéancier et les indicateurs, principalement quantitatifs, propres à chaque action. Ceux-ci permettent d'évaluer la mise en œuvre concrète de l'action et de l'ajuster si nécessaire, afin d'atteindre l'objectif initial.

Fresnes-sur-Escaut
Reconstruire l'urbanité blessée

Au cœur du Valenciennois, c'est à Fresnes-sur-Escaut qu'une première veine de charbon fut découverte en 1720, lançant l'activité minière dans toute la région. Mais la fermeture des mines et de la sidérurgie, il y a une trentaine d'années, a provoqué le déclin du pays, malgré l'empilement des mesures et dispositifs de toutes sortes : 26 % de chômage, 45 % des enfants en situation d'échec scolaire, et un tissu social qui n'en finit pas de se déchirer.

La mairie cherche donc avant tout à inciter les habitants à se responsabiliser dans la solidarité. Alors, tout comme le PLU

LES LAURÉATS 2007
Catégorie : « Démarche globale de développement durable »

➤ **Commune de Pantin**
« Le développement durable, un choix, une réalité »
52 000 habitants
Maire : Bertrand Kern
www.ville-pantin.fr/environnement
Contact : Ludivine Carlier, chargée de mission Agenda 21
• Tél. : 01 40 15 40 44

➤ **Syndicat d'aménagement du Trièves**
« Habiter, travailler, se divertir en Trièves, territoire ouvert sur ses voisins et sur le monde »
8 500 habitants
Présidente : Capucine le Douarin
www.alpes-trieves.com/agenda21/agenda21.asp
Contact : Rodolphe Zimmermann, chargé de développement
• Tél. : 04 76 34 49 12

➤ **Commune de Saint-Paul de la Réunion**
« Le développement durable à Saint-Paul de la Réunion »
105 500 habitants
Maire : Alain Bernard
www.mairie-saintpaul.fr
Contact : Isabelle Blancard, responsable qualité
• Tél. : 02 62 34 48 45

LES LAURÉATS 2007
Catégorie : « Démarche globale de développement durable »

➤ **Commune de Toulouse**
« Agenda 21 2006–2008 »
435 000 habitants
Maire : Jean-Luc Moudenc
www.agenda21-toulouse.org
Contact : Guillaume Cantagrel, chargé de mission Agenda 21
• Tél. : 05 62 27 46 92

➤ **Commune de Fresnes-sur-Escaut**
« Le développement durable contre la relégation sociale »
7 650 habitants
Maire : Luc Coppin
www.valenciennes-metropole.fr/article.php3?id_article=29
Contact : Philippe Coppin, directeur de la communication
• Tél. : 03 27 28 51 50

➤ **Commune de Clermont-Ferrand**
« Actualisation de l'Agenda 21 »
136 000 habitants
Maire : Serge Godard
www.clermont-ferrand.fr/Le-developpement-durable-.html
Contact : Christian Barbalat, directeur environnement santé
• Tél. : 04 73 42 63 41

PRIX SPÉCIAL
➤ **Communauté d'agglomération Angers Loire Métropole**
« Agenda 21 : le développement durable comme projet de territoire »
270 000 habitants
Président : Jean-Claude Antonini
www.angersloiremetropole.fr/index.php?id=6586
Contact : Anne-Line Briand, chargée de mission développement durable
• Tél. : 02 41 05 48 37

organise l'espace, un PLV (Plan local de vie) raccommode les liens entre les habitants. Pour y parvenir, la commune a imaginé construire un « hôtel de vie » : si l'hôtel de ville conduit les affaires administratives, l'hôtel de vie, lui, s'occupe du lien social. À la mairie, on dit que c'est « *le logiciel indispensable pour bien faire fonctionner le "hardware" qu'est la structure communale* ». Encore en projet, il rassemblera tous les services sociaux, culturels et associatifs autour d'une épicerie sociale et solidaire. Y seront proposés des ateliers sur des sujets variés, alimentation, hygiène, santé, gestion d'un budget… En attendant que l'hôtel de vie voie le jour, les habitants peuvent s'investir notamment dans l'installation et l'entretien de la route fruitière, ou encore dans les jardins solidaires soutenus par un atelier « jardinage » du CCAS au bénéfice des familles en difficulté.
À Fresnes-sur-Escaut, on a choisi de reconnaître le rôle de chacun : c'est en rendant, par une succession d'actions concrètes, la dignité à une population en désarroi que l'on conçoit le développement durable.

Clermont-Ferrand
Les énergies sur le bon chemin

Le premier Agenda 21 de Clermont-Ferrand, paru en 2003, focalisait l'attention sur de nombreuses démarches innovantes déjà en place. En 2006, la ville a décidé d'actualiser cette base de réflexion et de se donner les moyens d'évaluer les politiques publiques.
Chacune des 25 actions redéfinies est illustrée par des indicateurs de résultats et/ou d'impacts, pertinents et pérennes, compréhensibles par tous. Par exemple, son Chemin des énergies renouvelables, jalonné de multiples réalisations solaires, thermiques ou photovoltaïques qui équipent ses bâtiments publics, est assorti d'indicateurs de

Caroline Pilard / Angers Loire Métropole

Le centre Grand Ouest, qui s'installe à Angers, permettra de collecter, traiter et valoriser les DEEE de 27 départements.

résultats comme la superficie des installations utilisant ces technologies et la production annuelle d'énergie par filière. Les indicateurs d'impacts sont, quant à eux, plus difficiles à mesurer car on a choisi de quantifier les émissions de CO_2 économisées. Mais ils sont aussi les plus motivants.
Ce dispositif d'évaluation, l'un des premiers du genre, conforme au cadre de référence national, est le fruit de concertations et de rencontres avec les services, les partenaires et les représentants des habitants. Le but, comme l'explique Christian Barbalat, directeur Environnement-santé, est que « *chacun, in fine, se sente concerné par les actions emblématiques retenues et adopte la démarche. Les indicateurs du nouvel Agenda 21 ont donc vocation à devenir des outils d'évaluation autant que de démocratie participative.* »

Angers Loire Métropole
Des indics tout à fait recommandables

L'Agenda 21 d'Angers Loire Métropole, adopté à l'unanimité du Conseil communautaire en février 2006, a bénéficié à la fois des travaux pionniers de la ville d'Angers et de l'adhésion de ses communes membres. Il est récompensé par un prix spécial des Rubans pour sa tenue et sa cohésion intercommunale.
Le système de suivi et d'évaluation mis en place est une illustration de la vocation de l'Agenda 21 à entraîner également l'ensemble des acteurs socio-économiques. Anne-Line Briand, chargée de mission développement durable, reconnaît que « *si ce système est exigeant en méthodologie et en temps passé, il sert à valider la pertinence de la démarche, mais aussi à motiver les partenaires* ».
Pour prendre un exemple, le centre Grand Ouest pour la valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) qui s'implante à Angers, offrira des solutions de collecte et de traitement pour 27 départements. Il associe Angers Loire Métropole, Veolia Propreté, Thomson, des industriels locaux de l'électronique et des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Les indicateurs de l'action sont le tonnage de DEEE collectés par an et par habitant et le nombre d'emplois créés. Ils permettent également de piloter les actions en termes de délai et de budget.
Angers Loire Métropole a également établi 20 indicateurs globaux, associés à 20 orientations stratégiques, qui estiment le succès de la mesure en termes de développement durable. Le centre Grand Ouest appartient à l'orientation « Promouvoir l'emploi en anticipant les mutations économiques du territoire » de l'Agenda 21. L'indicateur global associé est le « nombre d'éco-entreprises implantées ». Il permettra de vérifier que le centre est un véritable levier de développement économique du territoire. ■

Propres et moins gourmandes

Face aux changements du climat, presque tous désormais s'inquiètent. Certains s'impliquent même au niveau personnel. Mais, quand c'est toute la collectivité locale qui s'engage dans des choix de transports ou d'énergie qui réduisent significativement les émissions de gaz à effet de serre, les habitants sont d'autant plus motivés.

Grenoble Alpes Métropole
En route pour le « facteur 4 »

La cuvette grenobloise, si froide en hiver, peut devenir une fournaise en été, enchâssée entre ses trois massifs de montagne. Cela a peut-être incité la Métro, alias Grenoble Alpes Métropole, à se lancer dans cet ambitieux plan climat partenarial, premier du genre à cette échelle. L'importante communauté de chercheurs et d'universitaires y est étroitement associée à la réflexion des politiques sur la lutte contre le changement climatique.

En décembre 2006, le 2e forum « Sciences et démocratie » consacré à l'effet de serre a réuni plus d'un millier de citoyens et de spécialistes, point d'orgue de toute une année de conférences et de débats encadrés par un comité scientifique. Le président de la Métro Didier Migaud avait souhaité organiser cette forme de concertation où « *toutes les approches, scientifiques, philosophiques, économiques alimentent le débat et soutiennent les élus pour des prises de décision adaptées* ». Une démarche qui correspond bien au dynamisme de la population grenobloise, et qui a déplacé plus de 10 000 personnes.

Mais la Métro et ses 26 communes avaient depuis longtemps pris le taureau par les cornes dans ce domaine. Dès 2001, l'agence locale de l'énergie de l'agglomération grenobloise a conduit un bilan énergétique pour connaître les émissions de CO_2 par type d'énergie, par secteur géographique et par activité. En 2005, 43 partenaires, dont 24 des 26 communes que compte l'agglomération, signaient la première version du plan climat, qui vise notamment à stabiliser les consommations et les émissions et à faire passer la part des énergies renouvelables de 8 à 21 % d'ici à 2010. En 2007, seize nouveaux signataires, dont les deux communes retardataires, adhéraient à la charte. Et depuis février, la Métro s'inscrit dans l'objectif « facteur 4 » réclamé par son conseil de communauté, pour contribuer à diviser par 4 à l'horizon 2050 les émissions de gaz à effet de serre.

DR

À Strasbourg, tramways, vélos et piétons tiennent le haut du pavé.

Strasbourg
Place aux « écomobilistes »

En juin 2007, Strasbourg a accueilli le TGV, qui met la capitale européenne à deux heures vingt de Paris. À la gare, un tramway ultramoderne et un parking de 1 500 vélos attendent les Strasbourgeois pressés arrivant de la capitale. Ici, l'attaque est frontale pour qu'« *utiliser sa voiture seul ne devienne envisageable que lorsque les autres modes de déplacement ne sont pas utilisables* ».

Le tram fait l'unanimité. Il transportait déjà chaque jour 200 000 voyageurs et, grâce à l'extension tant attendue du réseau – 13,5 km supplémentaires ont été inaugurés le 25 août 2007 –, c'est 70 000 personnes supplémentaires qui en bénéficient journellement, avec des « parkings-relais tram » aux abords du centre. Même l'extension des parkings payants est plébiscitée par les riverains qui y voient le départ des « voitures ventouses », et donc des rotations plus favorables. Déjà, 170 000 vélos sillonnent Strasbourg et le nombre de pistes cyclables continue de croître au rythme minimum de 10 kilomètres par an.

Et les Strasbourgeois en redemandent. La campagne d'information lancée en 2005 a été relayée de façon active et participative par les médias et, comme le relate Francis Jaecki, directeur général adjoint, « *la*

LES LAURÉATS 2007

Catégorie : « Lutte contre le changement climatique »

➤ **Communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole**
« Effet de serre, effets de société »
372 500 habitants
Président : Didier Migaud
www.la-metro.org/fr/actualite/act_effet_serre.htm
Contact : Geneviève Duval, directrice de cabinet
• Tél. : 04 76 59 59 80

➤ **Communauté urbaine de Strasbourg**
« L'écomobilité »
450 000 habitants
Président : Robert Grossmann
www.strasbourg.fr/deplacement/ecomobilite
Contact : Francis Jaecki, directeur général adjoint
• Tél. : 03 88 43 65 42

➤ **Commune de Fraïsse-sur-Agoût**
« De l'arbre à la chaleur »
360 habitants
Maire : Marguerite Mathieu
www.hautlanguedoc.fr/fraisse/index.asp
Contact : Marguerite Mathieu, maire
• Tél. : 04 67 97 61 14

PRIX COUP DE CŒUR

➤ **Commune de Jonzac**
« Actions en faveur des énergies renouvelables »
4 300 habitants
Maire : Jean-Claude Texier
www.jonzac.fr
Contact : Christophe Dornier, directeur de la direction de l'énergie
• Tél. : 05 46 48 94 10

Jonzac
Retour aux sources... chaudes

Cela ne date pas d'hier que la commune de Jonzac cherche à valoriser la géothermie et le bois sur son territoire. Dès 1979, elle a effectué son premier forage à plus de 1 800 m de fond et vu jaillir une eau thermale à 65 °C, rapidement valorisée dans des thermes troglodytes de bonne renommée. Un deuxième forage, mais aussi deux chaudières au bois de 3 MW chacune, alimentent désormais un réseau de chaleur pour 300 abonnés dont une trentaine de structures importantes et un centre aqualudique « les Antilles de Jonzac ». Thermes et « Antilles » attirent 500 000 personnes par an ! Une Maison de l'énergie a ouvert en juillet 2006 pour sensibiliser tous les publics. Enfin, deux moulins du XVIIIe siècle, l'un à vent, l'autre à eau, viennent d'être remis en état pour illustrer par les techniques anciennes l'histoire d'amour de Jonzac et de ses énergies.

ville avance dans un esprit d'écomobilité complètement acceptée. Il y a deux ans, nous avions anticipé une demande qui, en fait, s'amplifie tous les jours, grâce à la cohérence de notre dispositif global. L'intermodalité est réellement efficace, mais nous continuons de paver la voie à de nouvelles solutions ». Ainsi, les voitures partagées s'installent peu à peu dans les parkings publics.

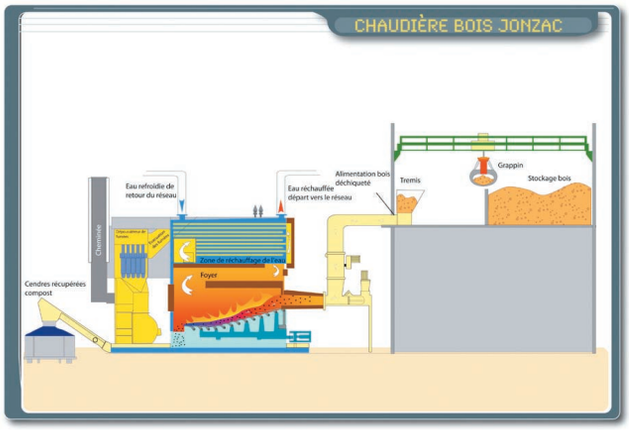

DR

Les performances des chaudières à bois n'ont plus de secret pour Jonzac, comme pour Fraïsse-sur-Agoût.

Fraïsse-sur-Agoût
Partenariat avec les arbres

À Fraïsse-sur-Agoût, dans les hauts cantons de l'Hérault, on aime les fleurs comme le souligne le label village fleuri « 4 fleurs ». On aime aussi les arbres, et les enfants de l'école élémentaire ont balisé un long sentier de panneaux à leur gloire. Et ce n'est pas tout : en 2002, la mairie a engagé ses 360 habitants dans la valorisation patrimoniale et énergétique d'une forêt de 1 000 hectares en se dotant d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie à plaquettes forestières de 450 kW. Cela permet à la fois d'entretenir la forêt et d'économiser 80 tonnes d'équivalent pétrole, tout en évitant le dégagement de 162 tonnes de CO_2 par an. L'ONF gère les coupes et le broyage et livre chaque année 1 000 m³ au silo communal. Les bâtiments communaux, des HLM, des résidences de vacances et des logements privés sont désormais reliés par un réseau de chaleur de 700 m et permettent aux bénéficiaires de faire de substantielles économies. L'investissement de 830 000 euros fut abondé par les partenaires habituels, l'ADEME et la région pour 40 %, le département et l'État via la dotation globale d'équipement et le fonds national d'aménagement et de développement du territoire pour encore 40 %. Et la commune se sent reliée maintenant de façon encore plus vitale à ce qui fait une grande part de son attrait : les arbres de sa forêt. N'est-ce pas le frêne, lou fraïsse en occitan, qui a donné son nom au village ? ■

Cahier spécial d'*Environnement Magazine*
38, rue Croix-des-Petits-Champs CS 30016 – 75038 Paris Cedex 01
Directeur de la publication : Charles-Henry Dubail
Coordination rédaction : Dexia, direction de la communication
Rédaction : Nicole Aussedat
Coordination maquette : Michel Redon
Imprimé sur papier Eural Supersilk, 100 % recyclé
Imprimerie Corlet – 14110 Condé-sur-Noireau

www.rubansdudeveloppementdurable.com